



BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Formulaire à compléter et transmettre par courrier accompagné de votre règlement
par chèque ou par mail en cas de virement à :
intendance.0730039w@ac-grenoble.fr avant le 31 Mai 2022

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Code postal et ville :SIRET :

CONTACT ENTREPRISE

Nom-Prénom :

Mail :

AFFECTATION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Solde de la taxe d'apprentissage (ancien hors quota)

LYCEE GENERAL FERRIE

62, Avenue du Vigny
73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
U.A.I. : 0730039W

Montant attribué au Lycée Général Ferrié =€

Le paiement peut être effectué

Soit par chèque à l'ordre de : Lycée Général Ferrié

Soit par virement sur le compte :

IBAN : FR76 1007 1730 0000 0010 0055 591 BIC : TRPUFRP1

(en précisant TAXE 2022 FERRIE + votre SIRET)

Dès réception de votre versement, **un reçu libératoire** vous sera adressé

Contact : Emmanuelle SAUVAGE Tél. 04 79 56 50 42 e-mail : **intendance.0730039w@ac-grenoble.fr**